



HAL
open science

De l'eau à profusion

Laurent Erbs

► **To cite this version:**

Laurent Erbs. De l'eau à profusion : Assainir la ville de Metz au cœur du XIXe siècle. 2018. hal-01826282

HAL Id: hal-01826282

<https://hal.science/hal-01826282>

Preprint submitted on 29 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'eau à profusion

Assainir la ville de Metz au cœur du XIX^e siècle

Laurent ERBS

Résumé

Au cours du XIX^e siècle, l'eau était devenue l'élément fondamental dans la politique d'assainissement des villes. La municipalité de Metz décida de distribuer l'eau à grande échelle dans la cité. Il fallait à la fois répondre aux besoins de la population et aux exigences d'hygiène et de santé publique. L'objet de cet article est de s'interroger sur la double fonction attribuée à l'eau: assainir la ville, mais également réduire la distance entre classes sociales en rendant l'élément liquide accessible à tous. La relation entre les pathologies, la saleté, la pauvreté et l'inertie de l'eau était désignée. Aussi, dès 1866, un régime continu de circulation aquatique s'est substitué à la stagnation, porteuse de maladies et cause de saleté. À ce moment, la représentation de la ville changeait. La séparation entre le sain et le malsain révélait la volonté de transformation du paysage anthropologique. Il fallait nettoyer non seulement les corps, mais aussi les plaies sociales. En conséquence, un nouveau rapport s'instaura entre la population et l'eau.

Mots clés : insalubrité, hygiène, choléra, pauvreté, distance sociale

Water in abundance

To clean the city of Metz in the heart of the 19th century

Abstract

During the nineteenth century, water had become the fundamental element in the policy of urban sanitation. The municipality of Metz decided to distribute the water on a large scale in the city. Both the needs of the population and the requirements of hygiene and public health had to be met. The purpose of this article is to examine the dual function attributed to water: to sanitize the city, but also to reduce the distance between social classes by making the liquid element accessible to all. The relationship between pathologies, dirt, poverty and water inertia was identified. Thus, as early as 1866, a continuous system of aquatic circulation replaced stagnation, carrying diseases and causing dirt. At that moment, the representation of the city changed. The separation between healthy and unhealthy reveals the will to transform the anthropological landscape. It was necessary to clean not only the bodies, but also the social wounds. As a result, a new relationship was established between the population and water.

Keywords : Insalubrity, hygiene, cholera, poverty, social distance

Au XIX^e siècle, on attribuait volontiers à l'hygiène le pouvoir de guérir les sociétés des fléaux sociaux dont elles étaient victimes¹. Au moment d'une thérapie encore balbutiante², l'eau dont les vertus

¹ Gérard Seignan, « L'hygiène sociale au XIX^e siècle : une physiologie morale », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 40, 2010/1, p. 113-130.

sanitaires sont reconnues depuis l'antiquité³ jouait alors un rôle prépondérant dans la politique d'assainissement des villes qui prenait forme. En ce milieu de siècle, les commissions d'hygiène de la ville de Metz signalaient de nombreuses causes d'insalubrité dans la cité. Ces circonstances, qualifiées par Florence Bourillon de « dysfonctionnements urbains »⁴ avaient des incidences sur la santé de la population déjà rudement mise à l'épreuve pendant les épidémies de choléra successives de 1832 à 1866. Dès lors, l'approvisionnement en eau devint une priorité pour Félix Maréchal, nommé maire en 1854⁵. Dans cette perspective, la ville entreprit la dérivation des eaux de la petite cité de Gorze située au sud-ouest de Metz. À la suite de ces travaux, le conseil municipal estimait en 1866, que la distribution d'eau déjà bien entreprise, devait mettre un terme à ces maux dont souffrait la ville⁶. Dans ce contexte, l'organisation de la circulation de l'eau occupait un rôle central dans la salubrité urbaine⁷. On considérait son mouvement comme purificateur⁸. Il s'agit donc de le comprendre du point de vue de la ville qui l'a instauré, en s'appuyant sur un corpus formé par les délibérations du conseil municipal, mais aussi de saisir les distances sociales révélées par l'accès à l'eau.

Face à l'eau stagnante

La saleté en ville

En 1807, le législateur avait pris acte de la nocivité qui pouvait provenir de l'eau stagnante. Pour y remédier, il imposa aux municipalités le dessèchement des marais, l'assainissement des quais, afin d'en limiter les nuisances⁹. Parmi celles-ci figuraient en bonne place, l'accumulation des déchets, et les différents miasmes qui y gagnaient leur faite dans les montagnes de détritiques qui encombraient les villes. La loi de 1850 contre l'insalubrité complétait judicieusement ce dispositif. Le texte préconisait la formation de commissions d'hygiène dans chaque cité. Dès son entrée en vigueur, le département de la Moselle fut l'un des 11 départements français ayant fidèlement appliqué cette loi¹⁰. En 1853, le conseil municipal de la ville de Metz décide d'appliquer cette législation nouvelle aux logements de la cité, et porte un intérêt à l'écoulement des eaux usées, et à la présence de latrines dans les rues¹¹. Les débats de l'assemblée municipale rendront périodiquement compte de l'ampleur des tâches à réaliser afin de pallier l'emprise de la saleté dans la ville. Pour l'annihiler définitivement, la municipalité optait pour la circulation de l'eau à grande échelle car sa stagnation était clairement identifiée comme porteuse de nuisances.

² Stéphane Frioux, « Villes et entreprises. Acteurs de l'assainissement urbain en France (fin XIXe -milieu XXe siècle) », *Histoire urbaine*, n°18, 2007/1, p. 125-140.

³ Xavier Lafon, Denis Menjot, Introduction : « *In urbem aquam ducere* », *Histoire urbaine* 2008/2, p. 5-10.

⁴ Florence Bourillon, « Changer la ville. La question urbaine au milieu du 19e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 64, 1999, p. 11-23.

⁵ Bernard Desmars, *Félix Maréchal. Médecin et maire de Metz*, Metz, Éditions Serpenoise, 2011.

⁶ Archives municipales de Metz (dorénavant AMM), 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, p. 126.

⁷ Gérard Jorland, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIXe siècle*, Paris, NRF Gallimard, 2010.

⁸ Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille*, Paris, Coll. Champs, Flammarion, 2016, (1986), (1982).

⁹ Yankel Fijalkow, « La notion d'insalubrité. Un processus de rationalisation 1850-1902 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 20/21, 2000, p.135-156.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Bernard Desmars, *Félix Maréchal. Médecin et maire de Metz, ...Op.cit.* p. 39.

En 1832, au moment de l'épidémie de choléra, la maison de la première victime, un nommé Gaspard Balthazar, située au 69 rue de l' Arsenal avait été épinglée par la commission sanitaire comme l'une des plus insalubres de la ville. Cette maison, dite Crucifix, déjà connue en ville pour abriter des prostituées au début du siècle¹², avait atteint un tel niveau de vétusté que l'on décrivait en termes de délabrement, prête à crouler, avec de petites chambres obscures et humides. Son état contribuait largement à la stagnation des eaux de pluie qui la transformait en véritable marais¹³. Construite à proximité des bords de la Moselle, la bâtisse ne pouvait évidemment échapper à la géographie de la ville. Entourée d'eau par la Moselle et la Seille, l'influence des propriétés hydriques y demeurait importante. D'autant plus que les rivières subissaient la négligence des hommes. Elles étaient souillées en permanence par la population qui n'hésitait pas à y jeter toutes sortes de débris. Les fossés qui entouraient la ville, tout le long des fortifications, ajoutaient encore d'autant de foyers d'infection actifs. L'eau y stagnait, les plantes marécageuses cohabitaient avec les déchets versés par les égouts et les latrines¹⁴. Ainsi, un inquiétant état des lieux semblait avoir été dressé à ce sujet. La municipalité considérait, par exemple, inexploitable une surface de 2 hectares située sur l'île Chambière, au nord de la ville¹⁵. Ce terrain présentait les caractéristiques des marais, qui se gorgent d'eau sans la filtrer, d'une eau stagnante propice au développement d'une flore riche de différentes espèces, dont se nourrit une faune d'infusoires et de moustiques. Par conséquent, les marais sont soumis à une opération thermique avec l'évaporation qui les rends nocifs et une autre physiologique qui avec la fermentation putride les transforme en foyer infectieux. L'air alentour transporte les miasmes putrides qui s'en dégagent et finissent par gêner la population¹⁶. Ces phénomènes naturels étaient évidemment accentués par le fait de l'homme. Et ce n'est pas faire preuve d'anachronisme que de parler de la pollution, qui formait au cœur de la ville, des îlots d'insalubrité le long de la Moselle. Le militaire reconverti dans les Lettres, Étienne de Jouy¹⁷, parlait en ces termes de la rivière : « les eaux de la Moselle pourtant décrites comme limpides, roulant sans cesse sur un sable fin et brillant ; sont aussi renommées par la teinture que celles de la Saône, pour le goût et la légèreté, elles ne cèdent en rien à celle de la Seine »¹⁸. Cette question de l'eau surgit lors de la séance du conseil municipal du 14 octobre 1865. Un nommé Bultingaire donnait lecture d'une note relative au débit de la Seille, affluent de la Moselle, dont le cours séparait le quartier Outre-Seille du reste de la ville¹⁹. Il estimait que dans son « 'état normal', l'eau qui traverse la cité est aussi limpide que celui de la Moselle, mais pendant les grandes sécheresses, le cours de la rivière s'assèche ». Bultingaire, teneur de son état, jetait l'anathème sur les meuniers du département de la Meurthe disculpant ainsi ses pairs, dont l'industrie grande consommatrice d'eau, longeait le cours intérieur de la Seille. En 1879, seize tanneries étaient encore installées au bord de la rivière²⁰. Le phénomène

¹² AMM 11/97-99, surveillance de la prostitution, police locale 1803-1870.

¹³ Pascal, Jean-Joseph (Dr). *Mémoire sur le choléra-morbus qui a régné épidémiquement à Metz et lieux circonvoisins, pendant l'année 1832, 1836*, J-B Baillière, Paris, p.67.

¹⁴ Bernard Desmars, *Félix Maréchal. Médecin et maire de Metz, ...Op.cit. p. 157.*

¹⁵ AMM 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, p. 137.

¹⁶ Gérard Jorland, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIXe siècle, ...op.cit, p.66.*

¹⁷ Judith Lyon-Caen, « Écrire la discontinuité, et en mourir : L'Hermitte de la Chaussée d'Antin en avril 1814 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 49, 2014/2, pp. 123-135

¹⁸ Étienne de Jouy, *L'Hermitte en province ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIXe siècle*, tome XI, Paris, Pillet Ainé, 1826, p. 378 et seq.

¹⁹ AMM, 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, 14 octobre 1865.

²⁰ René Bour, *Histoire de Metz*, Metz, Éditions Serpenoise, 1994.

d'assèchement dénoncé en incomberait aux minotiers qui mettaient des rehausses à leurs vannes. Le cours naturel de l'eau s'avérait alors perturbé et celle-ci se répandait dans les champs et les prés avoisinants le lit de la rivière. Dès lors, l'eau de la Seille arrivait en ville par intervalles de 5 ou 6 jours. « Pendant ce temps, les eaux du canal sont couvertes de débris de légumes, d'intestins et de viande en putréfaction et empestent la ville. Un limon infect est alors déposé sous le pont Sailly dans le quartier des tanneries »²¹. Bultingaire estimait qu'il fallait alors trois jours de travail aux nombreux ouvriers pour enlever les vases qui s'y agglutinaient.

Si le déchet organique, végétal, animal, figure l'ordure par excellence²² et résultait de l'activité humaine, il n'était toutefois pas exclusif aux cours d'eau qui dessinaient la géographie de la ville. De manière générale, les chaussées furent toutes aussi peu entretenues. L'activité des rues n'était pas limitée au seul passage, on y tuait et on y flambait encore les porcs²³. Le pharmacien Jean-Baptiste Géhin, alertait la municipalité sur le mauvais état du pavage urbain, les négligences dans le balayage des rues, dans l'enlèvement des boues et immondices, et l'éparpillement par les chiffonniers des ordures déposées sur la voie publique²⁴. Cet état de malpropreté et d'insalubrité côtoyait également des lieux qui demanderaient une propreté sans faille. Le marché couvert répondait à cette exigence. Pourtant, les étals vantant la nourriture partageaient l'espace avec une saleté chronique, là où se mêlaient ordures et déjections diverses. Au cours de l'année 1866, la municipalité fut interpellée à plusieurs reprises sur la malpropreté qui régnait en ce lieu, dont les galeries furent les plus marquées par la saleté. Le 29 mai 1867, le conseiller municipal Sylvain Sturel prenait acte de la nécessité d'assainir le marché couvert et ses abords. Une première solution vint à l'esprit de ses contemporains. La construction d'un égout destiné à recevoir l'eau des urinoirs qu'il fallait construire contre le bâtiment. Leur édification paraissait indispensable²⁵. Par ailleurs, cette option s'inscrivait dans la suite des travaux de voirie entamés depuis 1864. En effet, des chantiers étaient en cours dans les cinq sections de la ville afin d'y établir les égouts pour y déverser les eaux ménagères. La municipalité instaurait une politique visant à doter la ville d'un réseau viaire efficace. Son objectif était d'assurer sa propreté sur le long terme.

Le choléra s'invite

À cet environnement urbain insalubre se rajoutait la menace des maladies contagieuses. Parmi elles : le choléra. Il est signalé à Metz dès le mois d'avril 1832. Le 7 de ce mois, l'intendance sanitaire demanda à la mairie l'octroi d'un fonds de 11 000 Francs destinés à mettre en œuvre différentes mesures de salubrité pour faire face à la propagation de la maladie. Parmi celles-ci l'installation « d'autant de bureaux de secours qu'il y a de déjections dans la ville »²⁶. Les malades devaient trouver dans ces lieux, des médecins et les secours nécessaires au début de l'épidémie. À ce moment, on jugeait primordial de neutraliser l'agent cholérigène²⁷. Le moyen prophylactique préconisé par la médecine résidait dans l'usage intensif du chlore²⁸. Le produit devait être employé

²¹ AMM, 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, 14 octobre 1865.

²² Alain Corbin, « Préface », in Delphine Corteel *et al.*, *Les Travailleurs des déchets*, Toulouse, Éditions Érès, 2011, p. 7-13.

²³ René Bour, *Histoire de Metz, ...op.cit.*, p. 202.

²⁴ AMM, 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, p. 315.

²⁵ *Idem*, p. 278.

²⁶ AMM, 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, p. 351

²⁷ Pascal, Jean-Joseph (Dr). *Mémoire sur le choléra-morbus...op.cit*, p. 293.

²⁸ *Ibid.* p.296.

avec profusion car considéré comme le moyen de purifier l'air et d'assainir les appartements. Bien souvent, ces derniers étaient blanchis à la chaux²⁹, produit phare de la désinfection depuis les travaux de Lavoisier³⁰. L'insalubrité, la stagnation de l'air et son humidité étaient alors désignées comme des relais de dissémination de la maladie. La promiscuité qui était généralement de mise dans les classes populaires³¹, augmentait les risques de contaminations, au même titre que la fréquentation des lavoirs et des puits collectifs³². D'autre part, la ville de Metz prévoyait d'établir un hospice de convalescence d'une centaine de lits³³. Il était destiné à accueillir les malades dès l'apparition de la maladie. On y étendrait le cholérique sur un lit chauffé en lui mettant des bas de laine, une camisole de flanelle, un bonnet³⁴...il fallait impérativement éviter tout refroidissement du malade³⁵. Les médecins préconisaient également de s'abstenir de lui donner à boire de l'eau froide malgré la « soif dévorante » qui ne manquerait pas de tenailler le malade. Le besoin de boisson froide, est un phénomène bien caractéristique du patient atteint par la maladie³⁶.

Au XIX^e siècle, le choléra qui s'abattit sur Metz venait des Indes. L'épidémie suivit un parcours qui la menait d'Est en Ouest pour atteindre aux alentours de 1817 à 1823 les bords de l'Europe³⁷. Et sous « l'influence des vents humides du nord-ouest »³⁸, elle toucha Metz après son passage dans la région parisienne, où elle fit 18 000 victimes dans la seule capitale³⁹. Toutefois, la première observation d'un cas de choléra-sec dans la ville intervint en 1831, quelques mois avant l'épidémie. Dans la matinée du 21 octobre 1831, un nommé T, sapeur au 2^e régiment du génie entra à l'hôpital militaire. Il y succombera le troisième jour de son entrée. La prescription médicale donnée au patient : « diète, orge miellée, potion avec infusion de fleurs de tilleul, trente sangsues sur l'épigastre, lavement »⁴⁰, ne freina en rien l'implacable progression de la maladie. En effet, sa période d'incubation très brève – de deux heures à cinq jours – accroît sa dangerosité. Sous sa forme la plus aiguë, le choléra se manifeste par l'apparition soudaine d'une diarrhée aqueuse pouvant entraîner la mort par une déshydratation sévère⁴¹. Le rapport médical du docteur Jean-Joseph Pascal précisa que la peau du malheureux sapeur était « dans toute son étendue [est] chaude et d'une couleur bleuâtre et livide »⁴². Cette cyanose provenant d'une forte déshydratation de l'organisme, donna naissance à l'expression « peur bleue », associée dans un premier temps au choléra, et entrée dans le langage familial par la suite. Pourtant, en mai 1832, le corps médical conservait l'espoir de voir Metz faiblement touché par le choléra car de nombreuses dispositions avaient été prises pour assurer la

²⁹ Bernard Desmars, *Félix Maréchal. Médecin et maire de Metz...*Op.cit. p. 190.

³⁰ Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille...*op.cit. p. 154.

³¹ *Ibid.* p. 74.

³² Bourdelais Patrice, Demonet Michel, Raulot Jean-Yves. « La marche du choléra en France : 1832-1854. » *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.* n° 1, 1978, p. 125-142

³³ AMM, 1D/b7, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, p 352.

³⁴ Pascal, Jean-Joseph (Dr). *Mémoire sur le choléra-morbus...*op.cit, p. 320.

³⁵ *Ibid.* p. 300.

³⁶ *Ibid.* p. 259.

³⁷ Denis Metzger, « Le choléra dans les pays de la Nied au XIX^e siècle : le témoignage des croix », *Les Cahiers Lorrains*, n° 2-3, 1984, p. 203-218.

³⁸ Pascal, Jean-Joseph (Dr). *Mémoire sur le choléra-morbus...*op.cit, p. 236.

³⁹ Maurizio Gribaudo, *Paris ville ouvrière. Une histoire occultée 1789-1848.* Paris, La Découverte, 2014.

⁴⁰ Pascal, Jean-Joseph (Dr). *Mémoire sur le choléra-morbus...*op.cit, p. 14.

⁴¹ Source : Organisation Mondiale de la Santé, Politique et recommandations de l'OMS concernant les flambées de choléra: prévention et lutte, <http://www.who.int/topics/cholera/control/fr/>

⁴² Pascal, Jean-Joseph (Dr). *Mémoire sur le choléra-morbus...*op.cit. p. 15.

salubrité de la ville. Mais, selon les médecins, l'étroitesse des rues de la cité, la position de la ville sur deux rivières eurent raison de cette présomption favorable⁴³. Ils justifiaient leur hypothèse au motif que cette double circonstance a fortement influé sur les désastres de l'épidémie. Pour Félix Maréchal, un nombre de 1817 morts et 5 000 malades furent recensés dans l'arrondissement messin⁴⁴. Selon les dires du docteur Pascal ; « La ville de Nancy, distante de dix lieux, n'eut à son actif que quelques cas de choléra alors qu'elle dispose de grandes et larges rues et qu'aucune rivière ne la traverse »⁴⁵. On désignait l'insalubrité concentrée dans les ruelles sinueuses, mais aussi la capacité de nuisance de l'eau sale et inerte. Jusqu'au milieu du siècle, les eaux sont suspectes et dangereuses lorsqu'elles sont stagnantes, chargées de pourriture, en d'autres termes méphitiques⁴⁶. En raison d'une activité humaine intensive, les rivières messines drainaient une indescriptible saleté. La Moselle accueillait le contenu des égouts et des latrines, mais semblait, selon les contemporains, moins insalubre que la Seille en son cours intérieur. Située dans le quartier laborieux des tanneries – sur le tracé de l'actuelle rue des Tanneurs – la Seille avait perdu toute qualité de limpidité : « ce n'est pas de l'eau que charrie cette petite rivière, [...] c'est quelque chose qui est innommable »⁴⁷. À tel point qu'en 1865, le préfet la qualifiait « de fosse d'aisance à ciel ouvert »⁴⁸.

Pour parer les menaces épidémiques des années suivantes, des mesures d'hygiène préventives furent décidées. On fit appel à la capacité purificatrice de l'eau. En 1866, les rues de la ville furent abondamment arrosées et lavées par l'eau des bornes-fontaines qui avaient commencé à fonctionner⁴⁹. Par ailleurs, une commission de salubrité était intervenue dans les logis réputés malsains afin d'y effectuer les travaux les plus urgents. Bien qu'aucune relation de cause à effet ne soit démontrée entre l'application des mesures d'hygiène et la progression de la maladie, l'épidémie de choléra de 1866 fut moins meurtrière que celle de 1832. À Metz, on y recensait 184 décès⁵⁰. Cependant, Les médecins du XIX^e siècle semblaient parfois désemparés devant le mal : « Le choléra dont nous venons d'être témoins serait-il dû à des causes constantes quoi qu'inconnues ? On sent qu'il nous est impossible de répondre à cette question »⁵¹. La réponse sera donnée quelques années plus tard. En 1854, Filippo Pacini observa pour la première fois le bacille *Vibrio cholerae*, identifié quelques années plus tard, comme germe responsable du choléra par le bactériologiste Robert Koch en 1883⁵². La protéobactérie incriminée vit habituellement dans les écosystèmes aquatiques. Lorsqu'elle est ingérée par l'homme lors d'une contamination fécale des aliments ou de l'eau, elle peut avoir des effets dévastateurs. Ainsi, le choléra évolue vers la mort en 24 à 72 heures. La maladie est liée avant tout à un accès insuffisant à une eau salubre et un assainissement adéquat, et ses

⁴³ *Ibid.* p. 66-67.

⁴⁴ Bernard Desmars, *Félix Maréchal. Médecin et maire de Metz, ...op.cit.*, p. 31.

⁴⁵ Pascal, Jean-Joseph (Dr). *Mémoire sur le choléra-morbus...op.cit.*, p. 66-67.

⁴⁶ Jean-Pierre Goubert, *Une histoire de l'hygiène. Eau et salubrité dans la France contemporaine*, Paris, Coll. Pluriel, Fayard, 2011.

⁴⁷ Benoit Faivre, « Metz de 1864 à 1914 », *Revue de l'Est*, mars avril 1868, p.100.

⁴⁸ Bernard Desmars, *Félix Maréchal. Médecin et maire de Metz, ...op.cit.*, p. 157.

⁴⁹ Toussaint, Dr., *Rapport sur l'épidémie cholérique qui a régné en 1866 dans le département de la Moselle*, Metz, J. Verronnais, imprimeur, 1867, p 38.

⁵⁰ *Idem.*

⁵¹ Pascal, Jean-Joseph (Dr). *Mémoire sur le choléra-morbus...op.cit.* p. 234.

⁵² Akpa Raphaël Gbary *et al.*, « Les déterminants de la faible létalité de l'épidémie de choléra dans le Littoral au Bénin en 2008 », *Santé Publique*, n°5, 2011, p. 345-358.

effets peuvent être encore plus dangereux en cas de désorganisation des moyens d'infrastructure de base⁵³.

De l'inertie au mouvement

Recomposer l'espace urbain

En 1866, Félix Maréchal, maire de Metz, pariait sur la circulation abondante de l'eau. Elle finirait par assurer la propreté de la cité notamment grâce au réseau de caniveaux⁵⁴. Les eaux claires et courantes sont alors considérées comme bénéfiques car elles contribuent à chasser les déchets et les miasmes⁵⁵. Depuis les années 1830, l'approvisionnement en eau de la ville préoccupait doublement la municipalité. Il fallait fournir la population avec cet élément indispensable à la vie, et assainir la cité. Dans le premier cas, les sources du Sablon et de Scy ne produisaient plus assez d'eau pour satisfaire les besoins des messins. La ville comptait alors 24 fontaines, soit un point d'eau pour 2 800 habitants⁵⁶. Par conséquent, l'avancée des travaux de la dérivation des eaux de Gorze arrivait à point nommé. On prévoyait de porter le nombre total de fontaines à 62, réparties dans la ville de manière à desservir chacune, deux, voire trois rues. À celles-ci se rajouteraient le bassin de l'Esplanade, une fontaine monumentale à établir place de la Comédie, la fontaine donnée par M. Johnston et d'autres à établir selon les besoins⁵⁷. Le volume d'eau disponible atteindrait alors 200 litres au quotidien, par habitant⁵⁸. Grâce à un réseau de distribution couvrant toute la ville, la population messine devait pouvoir accéder à l'eau sans restrictions.

Le succès de l'opération fut souligné avec enthousiasme par Sylvain Sturel, le 24 mars 1866, lors de la session du conseil municipal⁵⁹. Ce projet d'adduction des eaux de Gorze revint à l'initiative de l'ingénieur Gérard Vandernoot. La petite cité de Gorze, distante de 15 kilomètres de la porte de France, située à l'entrée Nord-Ouest de Metz, était réputée depuis l'antiquité pour la qualité de ses eaux de source. Cependant, le projet adopté au conseil municipal en 1853 ne fut mis en chantier qu'à partir du 20 juillet 1858. Toutefois, l'idée n'était pas réellement nouvelle. Elle constituait plutôt la mise en œuvre d'une réflexion entamée en 1745 par le maréchal de Belle-Isle. Le gouverneur de la province des Trois-évêchés préconisait de faire étudier l'usage de l'aqueduc romain de la commune de Jouy pour alimenter la ville de Metz en eau. En effet, les romains avaient construit un système de distribution sur 23 Km pour satisfaire les besoins des habitants de la cité antique. Il aurait délivré 30 000 litres à la minute, selon une estimation établie au XIX^e siècle⁶⁰. D'autre part, l'entreprise de dérivation des eaux de Gorze a eu également pour objet l'assainissement de la ville avec la construction d'un réseau égoutier dans toutes les rues. Ce maillage urbain apparaissait comme la condition *sine qua non* de la réussite totale du projet. En serrée jusqu'à la fin du siècle dans ses fortifications, sur une surface de 391 hectares⁶¹, la ville de Metz comptait alors 139 rues et 30 places

⁵³ Source : Organisation Mondiale de la Santé, Politique et recommandations de l'OMS concernant les flambées de choléra: prévention et lutte, <http://www.who.int/topics/cholera/control/fr/>

⁵⁴ Bernard Desmars, *Félix Maréchal. Médecin et maire de Metz,...*op.cit, p. 159.

⁵⁵ Jean-Pierre Goubert, *Une histoire de l'hygiène. Eau et salubrité dans la France contemporaine,...*op.cit. p.101.

⁵⁶ AMM, 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, p. 131.

⁵⁷ *Idem.*

⁵⁸ *Idem.*

⁵⁹ AMM, 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, p. 126 et seq.

⁶⁰ Étienne de Jouy, *L'Hermite en province...*op.cit. p. 389.

⁶¹ Émile-Pierre Guéneau, *Le pays messin. 2000 ans d'évolution urbaine et rurale*. Metz, Éditions Serpenoise, 1994.

et quais, dont la longueur développée atteignait 26 km. Lors de la session du conseil municipal du 24 mars 1866, Sylvain Sturel concluait dans son rapport que les rues et places qui pouvaient être desservies étaient au nombre de 88, pour une longueur de 13 km. Selon le conseiller, il restait alors un nombre de 71 rues à aménager, représentant 12 km cumulés. À Metz, comme dans les autres villes d'égale importance, on ne pouvait ne pas ériger des fontaines. En effet, ces constructions marquaient alors la vitalité et la puissance de la cité⁶². Ainsi, le 15 août 1865, l'eau jaillissait à l'Esplanade à la grande joie de la population⁶³. À l'écoulement laminaire on ajoutait l'écoulement turbulent pour montrer la conquête de la propreté sur la saleté. Ces démonstrations allaient de pair avec les découvertes scientifiques notamment dans le domaine de l'hydraulique. Ainsi, l'ingénieur Henry Darcy, marqua la physionomie de la ville de Dijon avec la réalisation de son projet d'adduction d'eau achevé en 1844⁶⁴. Son œuvre est représentative de ce lien entre science et hygiène et de sa capacité de devenir un bien public. Cependant, comme le soulignait Jean-Baptiste Géhin, lors de la session du conseil municipal du 21 décembre 1866 : il fallait éduquer les populations en ce sens⁶⁵.

Réduire les marques d'infamie

Géhin, en praticien de la santé, parlait de former la population pour l'instruire à l'hygiène, la propreté. Comme à Paris, la responsabilité collective des couches populaires dans l'insalubrité des villes était engagée au motif de la corrélation établie entre misère et maladie⁶⁶. Par conséquent, il importait donc de faire une transformation culturelle au sens où l'entend Didier Fassin⁶⁷. Cette transformation ne pouvant, pour cet auteur, réussir à se développer qu'à la condition d'être adoptée par une population consentante. En ce milieu du XIX^e siècle, la saleté n'était pas uniquement la trace d'une négligence volontaire ou par ignorance, mais constituait aussi la marque d'un monde où la crasse était parfois parée de vertus thérapeutiques⁶⁸. Cependant, pour la bourgeoisie découvrant peu à peu la propreté, la saleté demeurait une marque d'infamie, par suite d'affaiblissement du sens de ce mot. L'infamie désignait l'abject, « Tout ce qui cause de la répugnance par sa laideur, sa saleté », précise le dictionnaire. Quelques siècles auparavant, à l'époque de la république messine, on marquait par la saleté les malfrats de la ville. Ceux qui ne méritaient pas la mort, ou la mutilation, étaient alors trempés dans la *Xippe*. Un égout parfois appelé aussi *Xeuppe*, situé près de la place du Champ-à-Seille, à proximité du cours intérieur de la Seille. On y dressait une potence d'où pendait une cage : le bassin. Le coupable y était enfermé avant de le faire tremper dans les immondices de l'égout. « Le bourreau l'y retournait jusqu'à ce que ceux des Treize qui affligeaient la punition firent cesser l'exécution »⁶⁹. Le supplicié fut ensuite exhibé sur la place, et probablement à la vindicte populaire.

⁶² Jean-Pierre Goubert, *Une histoire de l'hygiène. Eau et salubrité dans la France contemporaine, ...op.cit.* p.67.

⁶³ AMM, 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, p. 126

⁶⁴ Martin Zerner, « Aux origines de la loi de Darcy (1856) », *Documents pour l'histoire des techniques*, n° 20, 2011, p. 29-40.

⁶⁵ AMM, 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, p. 315.

⁶⁶ Maurizio Gribaudi, *Paris ville ouvrière...op.cit.* p. 110.

⁶⁷ Didier Fassin, « Les politiques de la médicalisation ». In Aïach P. et Dalanoë D. (coord.). *L'ère de la médicalisation, Ecce homo sanitas*. Paris, Anthropos, 1998, p. 1-13.

⁶⁸ Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille...op.cit.* p. 312 et seq.

⁶⁹ Dom Jean François, *Vocabulaire austrasien, pour servir à l'intelligence des preuves de l'Histoire de Metz*, Metz, Jean-Baptiste Collignon, 1773, p. 147-148.

Avec la mise en représentation des souillures apparaît un classement social. Il en ressort un clivage fondé sur la préservation de l'ensemble pensé comme digne d'appartenir à la cité, et l'expulsion de celui-ci des hommes confondus dans la même espèce que les déchets. La relégation du déviant au rebut, à l'ordure, ébranle son appartenance à la communauté des citoyens. L'hygiène venait ainsi au secours de la morale tout en civilisant les couches populaires et en les disciplinant⁷⁰. Avec en filigrane, l'éducation, qui dès le XVII^e siècle devenait porteuse d'un message d'une civilisation propre. Ainsi, les Frères des écoles chrétiennes des villes du Nord-est promouvaient les meilleures habitudes aux enfants pauvres dont ils avaient la charge⁷¹. Deux siècles plus tard, la saleté restait toujours principalement liée à la pauvreté, sans préciser le rôle exogène de l'une ou l'autre. Louis Chevalier cite Flora Tristan, qui dans son journal parlait de ce peuple « si dégoûtant à voir de près »⁷². Pauvreté du prolétariat ouvrier qui se déployait en ces années d'euphorie industrielle, ou encore celle du monde paysan. Il faut se replacer dans le décor des petites exploitations typiques de la Moselle décrit par Jouy : « ces petits propriétaires possédant sept à huit moutons, trois ou quatre vaches renfermés dans des étables étroites ou dans des écuries malsaines ; [...] végétant dans une médiocrité voisine de la pauvreté »⁷³. L'ignorance paysanne des préceptes les plus élémentaires de la propreté et de l'hygiène était mise en défaut par le corps médical. « La voie publique est encombrée par des fumiers mal entretenus ; les liquides qui s'en échappent, mélangés aux eaux pluviales et ménagères, forment devant les maisons des mares infectes quelquefois si considérables qu'on y fait baigner les bestiaux. Beaucoup de maisons manquent de latrines; le fumier ou un coin du jardin en tiennent lieu. [...] Souvent une seule chambre sombre, humide, malpropre, quelquefois à peine séparée par quelques planches vermoulues, d'une écurie immonde dans laquelle on élève un porc, une chèvre, des poules, sert de logement à toute une famille »⁷⁴.

L'état de propreté participe un tant soi peu au marquage social d'un individu. Si l'usage d'eaux malsaines était quasi général et avait des conséquences sociales et sanitaires importantes⁷⁵, l'idéologie du « bien commun »⁷⁶, symbolisée notamment par la multiplication des fontaines en ville sensibilisait les édiles messins à l'altérité qui distinguait les gens pauvres, malpropres, des autres. Pour y remédier la municipalité entreprit une réflexion intégrant cette dimension sociale, sinon culturelle comme l'envisageait Michel de Certeau⁷⁷. Comme dans d'autres villes de France⁷⁸, des lavoirs et bains publics furent édifiés. L'ancien jardin botanique, situé rue des Capucins, a été transformé en ce sens en 1867. Les tarifs du lavoir ont été spécialement rédigés de manière à ce que les ouvriers puissent répondre à la fois aux conditions d'accès et de salubrité. En effet, l'établissement a été surtout, et prioritairement, construit pour eux⁷⁹. Situé dans un quartier pauvre

⁷⁰ Séverine Parayre, « De l'hygiène à l'hygiène scolaire : les voies de la prévention à l'école (XVIIIe-XIXe siècles) », Carrefours de l'éducation n° 32, 2011, p. 49-63.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Paris, Coll. Tempus, Perrin, 2007 (2002).

⁷³ Étienne de Jouy, *L'Hermite en province...op.cit.* p.401

⁷⁴ Toussaint, Dr., *Rapport sur l'épidémie cholérique qui a régné en 1866 dans le département de la Moselle...* op.cit. p 62.

⁷⁵ Thuillier Guy. « Pour une histoire régionale de l'eau : en Nivernais au XIXe siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°1, 1968, p. 49-68.

⁷⁶ Chloé Deligne, « Édilité et politique. Les fontaines urbaines dans les Pays-Bas méridionaux au Moyen Âge », *Histoire urbaine*, n°22, 2008/2, p. 77-96.

⁷⁷ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Coll. Folio, Gallimard, 2011 (1975).

⁷⁸ Jean-Pierre Goubert, *Une histoire de l'hygiène...op.cit.* p.68

⁷⁹ AMM, 1D/b23, Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal, 1865-1867, p. 249.

et peuplé de la deuxième section, les équipements du lavoir devaient réduire les difficultés éprouvées par les femmes des ouvriers condamnées auparavant à effectuer les tâches du blanchissage et du lavage sur les bords de la Moselle, en plein air, et en proie à l'eau sale. Le lavoir disposait de 96 places de laveuses, de 2 cuves à lessiver et de 12 baignoires⁸⁰. Grâce à ce confort qu'on leur promettait, les femmes des ouvriers et les lavandières, allaient pouvoir œuvrer sans compromettre leur santé. Par ailleurs, l'accès au lavoir devait, selon l'exposé de Sylvain Sturel au conseil municipal, du 9 novembre 1867 : « diminuer la dépense et concilier le besoin qu'éprouve le pauvre d'être remis promptement en possession du peu de linge qu'il possède »⁸¹. Le prix du bain, 20 centimes, s'il était limité à une durée d'une heure, avait également été pensé pour les « classes peu aisées⁸² ». Les archives consultées ne permettent pas de confronter ce prix au salaire ouvrier pratiqué à Metz. Cependant, Jean-Pierre Goubert donne une indication sur le cas de figure parisien. Dans la capitale, le bain populaire revenait à 75 centimes, alors que le salaire ouvrier quotidien gravitait autour de 2,50 francs⁸³. Le rapport était-il le même à Metz ? La question reste posée. Au fur et à mesure, des lavoirs et bains publics ont été construits dans les autres quartiers messins. Et le maire, Félix Maréchal, interrogé par ses confrères sur le succès d'une telle opération, répondait qu'en moins d'une année, 46 000 bains avaient été donnés, et « l'on pouvait considérer cet usage comme entré dans les habitudes des classes laborieuses »⁸⁴. Cette accoutumance à l'eau fut suivie par la généralisation du tout à l'égout, et des canalisations souterraines destinées à évacuer les eaux usées, qui interviendra à la fin du siècle.

En phase avec ce XIX^e siècle hygiéniste, la ville de Metz a progressivement changé le régime de circulation de l'eau. Le régime continu, sinon turbulent, s'était substitué à la stagnation, mise à l'index car jugée cause de la saleté urbaine et porteuse d'infections. Avec cette accélération aquatique, la représentation de la ville changeait. La municipalité dressait un portrait sanitaire de la cité. Il mettait en relation les pathologies avec la saleté et l'inertie de l'eau voire la pauvreté. Cette séparation entre le sain et le malsain révèle la volonté de transformation du paysage anthropologique. On chargeait l'eau de devenir un médiateur. Il fallait nettoyer non seulement les corps, mais aussi les plaies sociales. Dès lors, un nouveau rapport entre l'eau et la population s'instaurait. La politique de la ville était de la rendre accessible à tous. La municipalité prônait la propreté voire la dignité de chaque habitant de la cité, quelque puisse être sa condition sociale, mais finalement sans jamais parvenir à réduire la distance entre les classes. D'autre part, les plans d'assainissement s'inscrivaient dans une perspective diachronique impulsant ainsi la notion d'urbanisme, indispensable pour penser l'expansion urbaine. Celle-ci trouvera écho sous la première annexion allemande. Elle transformera profondément la ville de Metz, qui jusque là enchâssée dans ses fortifications, pourra s'étendre. Le XX^e siècle verra quant à lui, la disparition progressive des îlots insalubres du bord la Moselle. Ainsi, dans les années 1930, la démolition des immeubles vétustes du quartier de l'Arsenal, amorcera un mouvement suivi trente ans plus tard par la rénovation de l'îlot des Roches et des anciens quartiers. L'eau à volonté devait conduire à l'ère de la propreté.

⁸⁰ *Idem*, p. 534

⁸¹ *Idem*, p. 533

⁸² *Idem*.

⁸³ Jean-Pierre Goubert, *Une histoire de l'hygiène...op.cit.* p.81.

⁸⁴ Eugène Marchal, *notice biographique sur le docteur Félix Maréchal*, Nancy, Imprimerie Réau, 1872, p. 19.